

"Encore le siège des institutions européennes" dans Luxemburger Wort (27 novembre 1957)

Légende: Le 27 novembre 1957, le quotidien Luxemburger Wort publie un article de Nicolas Margue, ancien ministre et représentant luxembourgeois aux assemblées strasbourgeoises, qui réfléchit sur la désignation du futur siège des institutions de la Communauté économique européenne (CEE) et de l'Euratom.

Source: Luxemburger Wort. Für Wahrheit und Recht. 27.11.1957, n° 331; 110e année. Luxembourg: Imprimerie Saint-Paul. "Encore le siège des institutions européennes", auteur:Margue, Nicolas , p. 1.

Copyright: (c) Imprimerie Saint-Paul s.a.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/encore_le_siege_des_institutions_europeennes_dans_luxemburger_wort_27_novembre_1957-fr-89511287-76ef-4e22-968e-202c962adaaf.html



Date de dernière mise à jour: 15/03/2023

Encore le siège des institutions européennes

Par Nicolas MARGUE, ancien Ministre, représentant luxembourgeois aux assemblées strasbourgeoises

Il n'est pas étonnant qu'en ce moment tout le monde s'intéresse au sujet, qu'on en discute dans tous les milieux, qu'on pose des questions inquiètes, anxieuses à ceux qui ont l'air d'être initiés, que les désirs et les illusions s'entremêlent pour produire une confusion parfaite. L'échéance approche et sous peu les gouvernements devront prendre une décision, au moins pour les nouvelles Communautés, Marché Commun et Euratom. Pour ce qui existe, pour ce qui est établi, il n'y a rien qui presse.

Chez nous, dans le Luxembourg, aux désirs et aux illusions viennent encore s'ajouter des motifs de politique intérieure, des ressentiments peut-être et des rancunes, pour troubler les jugements et obscurcir les idées. C'est difficile à comprendre, c'est regrettable, c'est un fait. Il serait pourtant facile de former un front unique en se plaçant tout simplement derrière le gouvernement.

Que veut le gouvernement? Il l'a itérativement déclaré par la bouche de M. Bech, devant la Chambre, devant les journalistes belges et luxembourgeois. Il entend d'abord s'opposer nettement et par tous les moyens à sa disposition au départ de la CECA. Il ne pose pas de candidature pour les nouvelles institutions. Si la solution du problème en dépend, il est prêt à tous les efforts pour recevoir d'autres institutions et, s'il le faut, l'ensemble. Est-ce que nous ne serions pas bien inspirés en appuyant solidairement cette attitude, ainsi que le chef de l'opposition, l'hon. Monsieur Eugène Schaus, l'a fait récemment à la Chambre?

Quelles sont nos chances? Il n'est pas facile de donner dès maintenant une réponse précise. Ce que nous constatons c'est qu'en ce moment de tous les côtés des efforts sont entrepris pour imposer aux six gouvernements - qui n'ont nullement sollicité ces bons offices - l'« unicité » du siège. La nouvelle Europe a besoin d'une capitale, dit-on. Il faut réunir toutes, mais toutes les institutions en un même endroit. Toutes, donc les Exécutifs, les Assemblées, la Cour, la Banque etc., etc.

Est-ce que cette solution serait recommandable pour l'Europe? - Personnellement, je pense que non, mais ce n'est pas l'endroit d'en discuter les raisons.

Est-ce que cette solution nous serait favorable? - A tous ceux qui ont eu ou ont encore l'air de le croire, à tous ceux qui pourraient être tentés de le croire, je voudrais poser une question. *Est-ce que parmi tous ceux qui proposent le siège unique il y en a un seul qui pense à Luxembourg?* La réponse est claire: pas un. Elle nous dicte notre attitude.

Il faut d'abord, avec ou sans succès apparent, combattre la thèse de l'unicité. Il n'est pas indispensable que toutes les institutions se trouvent rigoureusement en un même lieu; il suffit, pour réaliser tous les avantages, sans encourir les désavantages, que les institutions européennes se trouvent rapprochées dans la même région. J'ai défendu cette opinion à Paris, à la Table Ronde, à Strasbourg, au Conseil de l'Europe, à Rome, à l'Assemblée Commune. C'est à Rome que j'ai obtenu un premier succès, oh, encore bien modeste. Dans le texte de la recommandation finale, après « matériellement concentrées », les mots « en un même endroit », de l'accord du rapporteur, qui était le président Pleven, ont été supprimés. La traduction allemande dit: *sachlich vereinigt*.

L'apparente unanimité des partisans du siège unique volera en éclats dès qu'on pose la question concrète. Où voulez-vous établir ce siège unique? Les candidatures sont multiples, tout le monde le sait. Elles sont même plus nombreuses qu'on ne le dit. Remarquez la formule prudente, et courtoise pour nous, employée par le Conseil municipal de Bruxelles. « Pour les institutions du Marché Commun et de l'Euratom ». A bon entendeur salut!

Seulement, là se pose une autre question: Si la CECA reste à Luxembourg, seule, est-ce que les institutions ne seront pas absorbées un jour par la Communauté économique? - Evidemment, et ce n'est pas de savoir que tel ne sera le cas que dans une douzaine ou une quinzaine d'années qui nous empêche, maintenant,

d'ouvrir l'oeil.

P. S. Quand on décidera du siège des institutions européennes, et notamment de la CECA, il conviendra de ne pas négliger la situation des fonctionnaires et employés luxembourgeois de la CECA.